



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure 25, boulevard Don-Quichotte (Lot 1 578 194)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIVIT :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard de l'immeuble sis au 25, boulevard Don-Quichotte (lot 1 578 194), ayant pour objet d'autoriser :

- Que la hauteur de l'enseigne soit de 8,61 m au lieu de la hauteur maximale de 6 m;
- Que la superficie de l'enseigne soit de 20,03 m² au lieu de la superficie maximale de 6 m²;
- Que l'enseigne soit située à une distance de 0 m de la ligne avant au lieu de la distance minimale de 1 m.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu **le 14 août 2018 à 19 h 30** dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, et tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à L'île-Perrot, ce 23 juillet 2018.

(Signé) Danielle Rioux

Danielle Rioux
Assistante-greffière